

# ADR matières dangereuses formation initiale de base

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
AFTRAL CFA TL - DORDOGNE TEILLET Brigitte 05.53.03.83.60 brigitte.teillet@aftral.com	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Dossier	
Niveau d'entrée requis :	
Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)	
Conditions d'accès :	
Formation ouverte à tout stagiaire susceptible de devenir conducteur routier.	
Prérequis pédagogiques :	
Non renseigné	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

## Objectif de la formation

Etre autorisé à transporter, en national et en international, les produits suivants : Gaz (Cl. 2), Liquides inflammables (Cl. 3), Matières solides inflammables (Cl. 4.1), Matières sujettes à l'inflammation spontanée (Cl. 4.2), Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (Cl. 4.3), Matières comburantes (Cl. 5.1), Peroxydes organiques (Cl. 5.2), Matières toxiques (Cl. 6.1), Matières infectieuses (Cl. 6.2), Matières corrosives (Cl. 8) et Matières et objets dangereux divers (Cl. 9) suivant les moyens de transport : Colis, Grand Récipient pour Vrac, Grand Emballages, Conteneur, Conteneur pour vrac, Conteneur citerne £ 3 m3, Citerne ou Véhicule batterie £ 1m3, Véhicule vrac solide (benne) Les plus de la formation Des formateurs agréés selon le cahier des charges ministériel. Des moyens matériels performants et innovants. Une formation active et interactive avec des cas pratiques (expériences et démonstrations). Remise d'une documentation complète et ciblée.

## Contenu et modalités d'organisation

Contexte réglementaire Propriétés physico-chimiques Risques associés Classification et identification des produits dangereux Documents de bord Exemptions Emballages Signalisation / Placardage Chargement, calage, arrimage, déchargement Equipements Circulation / stationnement Sûreté Exercice incendie Incidents – Accidents Obligations des différents intervenants Infractions, sanctions Mise en application des acquis Contrôle de connaissances

Parcours de formation personnalisable ?      **Oui**      Type de parcours      **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base initiale - *Sans niveau spécifique*



Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00201769	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Notre-Dame-de-Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00249004	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00330121	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00393010	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC

**00533484**

du 02/01/2025 au  
31/12/2025

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -  
DORDOGNE**

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

 FPC

**00648691**

du 02/01/2026 au  
31/12/2026

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -  
DORDOGNE**

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

 FPC